

Introduction

La Principauté d'Andorre présente son deuxième rapport national volontaire. Il s'agit d'une analyse exhaustive de l'état de mise en œuvre des 17 Objectifs de Développement Durable dans le pays. Faisant suite à la présentation de son premier rapport en 2018, l'Andorre a mis en place différentes initiatives en faveur du développement durable, telles que le Plan Stratégique National pour l'implémentation de l'Agenda 2030 (2019) ou la Loi pour l'égalité de traitement et la non-discrimination (2019), entre autres. Cependant, les conséquences économiques et sociales de la pandémie de la Covid-19 ont supposé un grand défi pour le pays qui a dû adapter ses politiques dans le but d'établir un modèle de développement plus résilient, inclusif et respectueux de l'environnement.

Effets de la pandémie de la Covid-19

L'économie de la Principauté d'Andorre repose sur un important secteur tertiaire lié aux activités touristiques. Les mesures restrictives pour freiner la propagation du virus de la Covid-19 ont donc eu un grand impact sur l'économie du pays. Par exemple, en 2020, l'Andorre a vu s'effondrer de 40% sa fréquentation touristique, ce qui s'est traduit par une réduction de 10,2% du PIB réel, une augmentation de 50% du taux de chômage, et une diminution de 12% des revenus de l'État. D'autre part, en 2020 le déficit public s'est établi à -99,2 millions d'euros, l'équivalent de 3,9% du PIB, tandis qu'en 2021 il s'élevait à 77,8 millions d'euros, soit 2,8% du PIB.

Dès le début, les principes de solidarité et de coresponsabilité ont été les priorités du Gouvernement pour favoriser la protection des citoyens. Ainsi, différentes politiques de protection sociale et économique, qui seront détaillées dans le présent rapport, furent instaurées à la suite de l'arrêt de l'activité économique

Les effets de la pandémie de la Covid-19 et les conséquences des crises globales n'ont fait que démontrer les vulnérabilités existantes du pays. Le besoin d'accélérer la diversification économique et de promouvoir la transition énergétique pour avancer vers un modèle de développement résilient, inclusif et durable sont devenus essentiels pour le futur de la Principauté et de ses citoyens.

Face à ce nouveau scénario, le Gouvernement d'Andorre initia en juillet 2020 un procès participatif inclusif pour concevoir le Plan d'Action 2021-2023 (Horizon 2023).

Plan d'Action Horizon 2023

Le Plan d'Action Horizon 2023, pleinement aligné avec les ODD, est un ensemble de politiques et d'actions prévues par le Gouvernement d'Andorre, qui a pour but de donner une réponse immédiate aux conséquences dérivées de la pandémie de la Covid-19, afin d'avancer vers une récupération économique qui pose les bases d'un développement plus durable.

L'Horizon 2023 regroupe 77 actions structurées en 20 initiatives reposant sur trois piliers: bien-être et cohésion, économie et innovation et alliances pour le changement.

Le programme Horizon 2023 tient également compte des négociations pour un accord d'association avec l'Union Européenne qui doit permettre l'établissement d'un cadre juridique assurant la création de nouveaux secteurs économiques et l'internationalisation de ceux qui existent déjà, moyennant la participation au marché intérieur européen. Il inclut aussi la candidature andorrane en tant que Réserve de la Biosphère de l'UNESCO, qui doit impulser le changement de modèle touristique vers un nouveau secteur plus respectueux de l'environnement et qui mette en valeur les traits culturels, paysagers et environnementaux de l'Andorre.

Appropriation du Programme 2030

L'intégration du Programme 2030 continue d'être une priorité pour le Gouvernement d'Andorre. En effet, nous ne pouvons envisager une véritable appropriation des ODD sans la pleine participation de la société andorrane. Celle-ci est pleinement consciente de la nécessité de promouvoir un développement qui assure le bien-être des générations futures. A l'occasion de la rédaction de ce rapport et afin d'évaluer le degré de connaissance et d'intégration de l'Agenda, le Gouvernement d'Andorre a lancé une nouvelle enquête nationale. Contrairement à 2018, le retour de la population, ainsi que l'échange d'expériences avec les autorités locales, ont été remarquables et se sont avérés indispensables à cet exercice.

Ce deuxième rapport, qui s'articule autour des actions annoncées dans le premier rapport national (2018), énonce les effets de la pandémie de la Covid-19 sur les politiques de développement, et offre aussi une analyse des bonnes pratiques et des défis pour atteindre les objectifs du Programme 2030, tout en rendant compte de la mise en œuvre du Plan d'Action Horizon 2023.